



Étude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité En Bolivie

Réalisée par :

Sophie PERDRISSET et Thierry LEWDEN, *Chargés d'étude*

Sous la direction de :

Carlos SALAZAR ORSI, *Coordinateur pour les pays andins*

Michel DE MARCH, *Représentant Régional Amériques*

Jean-Loup CAPDEVILLE, *Directeur du pôle Réseaux*

Thierry DEBRIS, *Responsable Unité Programmes Transversaux*

Juillet 2012

Avec l'accompagnement méthodologique de :

David LEYLE, *Chargé de mission à l'Observatoire des Engagements
Volontaires et Solidaires à l'international*



SOMMAIRE

Lexique.....	5
INTRODUCTION.....	6
I. ANALYSE DU CONTEXTE : PRÉSENTATION DES ACTEURS ET DE LA BOLIVIE	8
A. Présentation de France Volontaires	8
1. Sa création.....	8
2. Ses missions.....	9
B. Présentation de l'étude et de la demande initiale	9
1. Analyse de la demande.....	9
2. Les objectifs de l'étude	10
3. La mise en œuvre de l'étude.....	11
C. Les engagements volontaires et solidaires à l'international	12
1. Les différents types de volontariat.....	12
2. Les V.I.E.S.....	13
3. Quelques définitions.....	13
D. Contexte du pays et répartition des acteurs	16
1. La Bolivie en bref.....	16
2. Le volontariat en Bolivie.....	18
3. Diversité des structures interrogées	19
II. MÉTHODOLOGIE.....	22
A. Déroulement de l'étude.....	22
1. La phase exploratoire : définition de l'échantillon	22
2. La réalisation de l'étude : des enquêtes à la restitution	23



B. Les difficultés rencontrées et limitations des résultats.....	24
1. L'envoi du premier questionnaire par mail	24
2. La définition des différents types de volontariat	24
3. L'activité principale de la structure d'accueil.....	24
4. Statut de l'institution.....	25
5. L'identité des volontaires.....	25
6. Limites géographiques	25
7. Le nombre de volontaires	26
III. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	27
A. Les structures enquêtées.....	27
1. Une large majorité d'associations et ONG.....	27
2. Un engagement d'une ancienneté très variable	27
3. La répartition des acteurs	28
4. Des champs d'action variés	28
5. Un réseau de volontariat très informel.....	29
6. Des moyens d'actions très limités.....	30
B. Le profil des volontaires et leur mission.....	31
1. Un profil mixte	31
2. Des volontaires jeunes.....	31
3. Des volontaires diplômés	32
4. Des stagiaires et des chantiers internationaux.....	32
5. La recherche de savoir-faire et de compétence.....	33
C. Le processus de recrutement	34
1. Les volontaires français sont économiques et compétents	34
2. L'initiative du volontaire	34
3. Une méthode de recrutement classique.....	35
D. Les missions de volontariat	35
1. Des compétences variées	35
2. Des qualités humaines variées	36
3. Des domaines d'interventions variés	36
4. Des fonctions très variées	37
5. Des structures globalement satisfaites	37



E. La formation et le suivi des volontaires	38
1. La formation	38
2. Le suivi des volontaires.....	38
F. Les attentes en termes de volontariat.....	39
1. Un manque d'information	39
2. Une demande de réseaux français	39
IV. RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN FUTUR ESPACE VOLONTARIATS.....	40
A. L'Espace Volontariats (EV)	40
1. Un espace physique plus grand et accueillant.....	40
2. Un centre de documentation.....	41
B. Les objectifs de l'Espaces Volontariats	41
1. Entretien et élargir le réseau de France Volontaires en Bolivie.....	41
2. Participer à la création de réseaux et appuyer les réseaux existants	42
3. Participer à l'augmentation quantitative du volontariat	43
4. Participer à l'amélioration qualitative du volontariat	43
5. Le poste de responsable de l'Antenne France Volontaires en Bolivie	43
CONCLUSION.....	45



LEXIQUE

- * AECID: Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo
- * AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès
- * CICID : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement
- * CONAVOL: Consejo Nacional del Voluntariado
- * COOPI: Cooperazione Internazionale (Coopération italienne)
- * COSUDE : Coopération Suisse pour le Développement
- * EV : Espace Volontariats
- * GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération allemande)
- * JICA: Japan International Cooperation Agency
- * ONG: Organisation Non Gouvernementale
- * SA: Structure d'accueil
- * SC: Service Civique
- * SE: Structure d'Envoi
- * SVE : Service Volontaire Européen
- * VC : Volontariat de Compétence
- * VIA : Volontariat International en Administration
- * VIE : Volontariat International en Entreprise
- * VIES : Volontariat International d'Echange et de Solidarité
- * VNU : Volontaire des Nations Unies
- * VSI : Volontariat de Solidarité Internationale



INTRODUCTION

Dans un contexte de mondialisation chaque jour plus fort et d'échanges économiques qui s'intensifient, les flux migratoires n'échappent pas à cette tendance et les déplacements de populations, temporaires ou définitifs, croissent d'année en année. Parmi ces migrations, on constate notamment un nombre toujours plus important de français engagés à l'étranger dans le domaine de la solidarité internationale. Ces personnes portent des projets variés dans la forme (encadrés ou non par un statut de volontariat français) et dans la durée (d'une semaine à plusieurs années) et pour divers motifs (recherche d'expérience interculturelle, échange universitaire, professionnelle, linguistique, etc.).

Si les pouvoirs publics français chiffrent à plus de 3500 le nombre de volontaires qui partent chaque année avec un statut reconnu¹, il est difficile de faire une estimation précise de tous ceux qui s'engagent en dehors d'un cadre officiel. Au total, ils seraient plusieurs dizaines de milliers de volontaires qui partirait en mission à l'international chaque année. Fort de ce constat le gouvernement français a réuni en juin 2009 le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID), sous la présidence du Premier Ministre et a annoncé deux objectifs majeurs :

- * Le premier quantitatif vise à tripler le nombre de Volontaires Internationaux d'Echange et de Solidarité (V.I.E.S) en quatre ans.
- * Le second qualitatif cherche à améliorer les conditions de réalisation des missions de volontariat en favorisant notamment la formation et le suivi-accompagnement des volontaires.

Ces propos sont détaillés dans la Charte des Volontaires Internationaux d'Echange et Solidarité (V.I.E.S) signée par le Premier Ministre².

C'est dans ce but que, à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif, l'Association Française des Volontaires du Progrès (A.F.V.P.) devient, le 1^{er} octobre 2009, France Volontaires. Outre les missions d'envoi de volontaires, dans la continuité de ce que faisait auparavant l'A.F.V.P, France Volontaires se voit confier le rôle d'encourager, appuyer, accompagner et conseiller tous les acteurs qui contribuent à l'engagement solidaire français dans le monde.

Pour mener à bien cette nouvelle mission, France Volontaires a ouvert en Afrique, Asie et Amérique Latine une quinzaine d'Espaces Volontariats (E.V.) relayés dans certains pays par une antenne France Volontaires. Ces antennes évaluent l'offre et la demande en termes de volontariat et mesurent l'opportunité d'une implantation à plus long terme dans le pays.

Ainsi en mars 2011 a été créée l'antenne Bolivie à La Paz rattachée à l'Espace Volontariats Pérou basé à Lima.

De janvier à juillet 2012 une étude sur les dynamiques des V.I.E.S a été menée auprès de différents types d'organisations du monde associatif bolivien et international et en lien avec le volontariat afin de faire un diagnostic qualitatif et quantitatif des pratiques de volontariat.

¹ Source : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/societe-civile-ong_1052/volontariat_20135/les-volontariats-internationaux-echange-solidarite_81092.html

² http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Charte_Commune_VIES.pdf



Outre les résultats de l'étude qui mettent en relief l'importance de l'engagement français en Bolivie, cette étude a permis de faire connaître France Volontaires et d'envisager de nouvelles pistes de réflexions pour renforcer la coopération entre la France et la Bolivie et plus largement la région andine.

Dans un premier temps, nous présenterons une analyse approfondie du contexte dans lequel l'étude a été réalisée, puis la méthodologie utilisée sera expliquée. Dans un deuxième temps nous détaillerons l'analyse des réponses obtenues à partir des questionnaires, ainsi que les besoins et attentes exprimées par les structures d'accueil lors des entretiens. Enfin, des recommandations sur la mise en place de France Volontaires en Bolivie seront formulées afin d'envisager une coopération avec la Bolivie à plus long terme.



I. ANALYSE DU CONTEXTE : PRÉSENTATION DES ACTEURS ET DE LA BOLIVIE

Afin de mieux comprendre les enjeux du volontariat français en Bolivie, il est nécessaire de présenter le contexte dans lequel les structures d'accueil et les volontaires français interviennent. Cette première partie entend présenter ainsi le commanditaire de l'étude, France Volontaires, mais également, et surtout, présenter la demande initiale, décrire les acteurs et proposer une rapide analyse du pays dans ses aspects socio-économiques, historiques, culturels et géographiques.

A. Présentation de France Volontaires

1. Sa création

Constatant qu'il existe un nombre croissant de personnes engagées dans la solidarité internationale qui partent chaque année en tant que volontaires, le gouvernement français, représenté par MM. François Fillon et Alain Joyandet, alors respectivement Premier Ministre et Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, a initié une réflexion approfondie sur le volontariat à l'international afin de donner à cet engagement une nouvelle ampleur. Le 1er octobre 2009, France Volontaires est créée à l'initiative concertée des pouvoirs publics et du monde associatif.

France Volontaires est une plateforme multi-acteurs dont les membres sont regroupés en cinq collèges³ :

- * Le collège des ministères et organismes publics/membres de droit (4 ministères représentés)
- * Le collège des personnalités qualifiées (6 spécialistes de la Solidarité Internationale)
- * Le collège des associations et fondations membres fondateurs (29 membres)
- * Le collège des collectivités territoriales et de leurs organisations représentatives (8 collectivités territoriales représentées)
- * Le collège des associations et fondations membres (5 membres)

³ Liste complète : http://www.france-volontaires.org/-Nos-membres-.html#college_ministeres_organismes_publics



France Volontaires, dans la lignée de l'AFVP, poursuit sa mission d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) et se voit dotée d'une nouvelle mission d'intérêt général, à savoir «*promouvoir et développer les différentes formes d'engagements relevant des Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité (V.I.E.S.) et contribuer à leur mise en œuvre*».

Concrètement, dans les pays d'accueil, il s'agit de :

- * Informer et faire connaître les différentes formes de volontariat ;
- * Contribuer à développer en qualité et en quantité le nombre de V.I.E.S. ;
- * Assurer une mission de suivi-accompagnement des acteurs du volontariat, principalement les structures d'envoi, les structures d'accueil et les volontaires.

B. Présentation de l'étude et de la demande initiale

Bien que le nombre de candidats au départ augmente chaque année, il reste très difficile de se faire une idée précise des profils de volontaires/bénévoles qui choisissent de s'engager dans la solidarité internationale. France Volontaires a donc choisi de les classer dans un premier temps en trois catégories, le Volontariat d'Initiation et d'Echange (VIE), le Volontariat de Compétence (VC) et le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). Afin d'être davantage pertinent dans la réalisation de l'étude, il a été ajouté l'Engagement Service Civique, les stagiaires et ceux qui sont appelés « hors-cadre » (voir description C-1).

1. Analyse de la demande

Afin de mieux comprendre les dynamiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international, et ainsi accomplir sa mission d'appui-accompagnement des acteurs du volontariat, France Volontaires a lancé depuis 2009 des études dans différentes régions de France et pays du monde. Ainsi, une première vague d'études, en 2009 et 2010, a eu lieu dans une quinzaine de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.

Il s'agit aujourd'hui d'étendre ces études à de nouveaux pays afin de dégager les problématiques globales du volontariat et les spécificités locales pour enrichir les connaissances et améliorer la compréhension du volontariat dans le monde. On peut déjà faire apparaître trois niveaux de compréhension :

- * A l'échelle globale, il s'agit de faire apparaître les généralités universelles.
- * A l'échelle régionale, il s'agit de découvrir les caractéristiques propres à une région du monde afin de créer des synergies régionales.



- * A l'échelle locale, il s'agit d'identifier et mettre en relief les spécificités nationales pour renforcer la pertinence de l'action de France Volontaires auprès des partenaires locaux.

L'étude sur la Bolivie permettra donc de mettre en lumière les singularités du pays et de faire apparaître les similitudes communes à la région andine. En 2010, une étude du même type a été réalisée au Pérou et une autre est actuellement en cours en Equateur. Enfin cette étude pays s'inscrira dans une démarche mondiale et enrichira l'actuel Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International créé par France Volontaires en 2010⁴.

2. Les objectifs de l'étude

a. Au niveau local, pour le chargé d'étude

- * **Etablir un panorama qualitatif et quantitatif** des pratiques françaises d'engagement volontaire et solidaire en Bolivie.
- * **Amorcer une dynamique de réseau** pour la mise en place d'une plateforme régionale France Volontaires des pays andins (Bolivie, Pérou, Equateur).
- * **Comprendre les pratiques d'engagement** volontaire et solidaire en fonction du contexte local.
- * **Informé de l'existence de France Volontaires** et de ses missions, en tant que réseau de volontariat international.
- * **Mettre en lien/contact** les différents acteurs, notamment volontaires et structures d'accueil.
- * **Repérer les besoins locaux** en termes d'accompagnement et de formations.
- * **Création d'une base de données répertoriant tous les partenaires de France Volontaires en Bolivie** (réseau français, structures d'accueil, d'envoi, le réseau de coopération international, les acteurs du volontariat national...)

b. Au niveau régional pour le coordonnateur pays andins

- * Comprendre les dynamiques communes et les spécificités du volontariat dans les trois pays de la zone andine concernés par l'étude.
- * Permettre une coordination et un développement des actions entre l'Espace Volontariats Pérou et les Antennes en Equateur et en Bolivie.
- * Créer des ponts entre les associations impliquées dans le volontariat français dans la région.
- * Définir des thématiques de coopération et d'échange entre les trois pays sur les actions du volontariat national et international dans les trois pays.

⁴ <http://www.observatoire-volontariat.org/>



c. Au niveau global pour France Volontaires

- * **Consolider l'ensemble des données récoltées** pour réaliser un état des lieux des dynamiques de volontariat à l'échelle internationale.
- * **Constituer une base de données** servant à alimenter l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International.
- * **Comparer les pratiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international dans les différents pays** afin d'améliorer les stratégies d'accompagnement et de les adapter aux divers contextes culturels.

3. La mise en œuvre de l'étude

L'étude a officiellement commencé en janvier 2012.

Elle a été l'œuvre d'un V.S.I., Thierry Lewden, partagé entre l'Alliance française de La Paz (60%) et la création et la mise en place de l'Antenne Bolivie de France Volontaires (40%). Confronté à un manque de temps face aux objectifs recherchés, une deuxième personne, Sophie Perdriset, est venue l'assister lors de la phase d'entretiens (cf : II-B Difficultés rencontrées). L'étude initialement prévue sur 5 mois s'est donc déroulée sur 7 mois (rédaction du rapport non comprise).

L'étude se base initialement sur deux questionnaires, le premier envoyé par mail et le second rempli à la suite d'un entretien auprès des structures ayant répondu favorablement au premier. Etant données les circonstances et notamment le peu de retours obtenus par mails, il a été choisi de remplir les deux questionnaires en une fois lors de l'entretien (cf. : II-B Difficultés rencontrées).

Préalablement à l'envoi des questionnaires, il a été établi une liste d'organisations, associations, ONG, fondations, institutions travaillant, effectivement ou potentiellement, avec des volontaires. Afin de favoriser la prise de contact et le croisement d'informations, le premier mail a été envoyé à plus de 400 organisations.

Les objectifs de cet envoi massif étaient les suivants :

- * Découvrir « par hasard » des associations qui ont travaillé avec des volontaires français
- * Découvrir « par ricochet » des associations dont les contacts nous seraient donnés par les premières associations contactées.
- * Permettre à ces associations de connaître le nom de France Volontaires et de le resituer dans le cadre d'une prochaine rencontre.

Cette phase a duré jusqu'au mois d'avril 2012. Puis une liste d'associations réduite a été établie en fonction de tous les contacts noués lors des premiers mois (volontaires et structures d'accueil principalement) afin de préparer la venue de la deuxième personne en appui à la réalisation de l'étude.

Lorsque celle-ci est arrivée en Bolivie (de fin mai à mi-juillet 2012) une soixantaine d'entretiens ont été réalisés dans les villes de La Paz, Cochabamba, Santa Cruz, Sucre et Potosi.

Au total ce sont 49 associations qui ont répondu aux deux questionnaires et qui ont déclaré avoir accueilli 291 volontaires français en 2011.



C. Les engagements volontaires et solidaires à l'international

1. Les différents types de volontariat

Dans le langage courant, le terme « volontariat » est souvent employé comme synonyme de bénévolat. Par exemple, le mouvement international de la Croix-Rouge définit un volontaire comme « *une personne qui mène des activités bénévoles* ». Pourtant, « *le volontariat correspond à un statut particulier, entre le bénévolat et le salariat. Il se distingue du premier par le fait qu'il s'exerce à temps plein pour une mission et une durée donnée, moyennant une indemnité. Et il diverge du second par l'engagement du volontaire et l'utilité sociale de sa mission.* »⁵

Par extension, le mot « volontariat » regroupe toutes les formes d'engagement volontaire et solidaire, qu'il s'agisse d'un engagement bénévole ou indemnisé. Cependant, une classification des volontaires a été réalisée par France Volontaires en fonction des modalités de volontariat plus ou moins institutionnelles.

V.I.E.S	<i>Volontariats d'Initiation et d'Echange</i>	Toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales	Chantiers de jeunes ⁶ Dispositifs JSI/VVSI ⁷ Voyages découverte
	<i>Volontariats d'Echange de Compétences</i>	Toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel	Congés de solidarité ⁸ Mécénat de compétence ⁹ Bénévoles retraités
	<i>Volontariats de Solidarité Internationale</i>	Toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat.	24 associations agréées pour l'envoi de VSI ¹⁰
Autres formes d'engagements	<i>Stage</i>	Toute personne en stage conventionné.	
	<i>Volontariat de Service Civique à l'International</i>	Toute personne s'engageant par contrat de VSC régi par la loi du 10 mars 2010, avec une association agréée par l'Agence du Service Civique.	L'agrément se fait sur demande auprès de l'Agence du Service Civique ¹¹
	<i>Volontariat « hors dispositif »</i>	Toute personne s'engageant avec une association et dans le cadre d'un projet, mais sans l'appui d'un dispositif (financier, accompagnement)	
	<i>Volontariat « hors cadre »</i>	Regroupe tous les volontaires ne faisant partie d'aucune des catégories précédentes : sans statut, sans dispositif, voire sans organisation et sans démarche de projet.	

⁵ Alternatives Economiques n°022 – Janvier 2006

⁶ <http://www.portail-solidarite.org/domaines/chantiers-internationaux>

⁷ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/societe-civile-et-ong/volontariat/article/les-programmes-jeunesse-solidarite>

⁸ <http://vosdroits.service-public.fr/F92.xhtml>

⁹ http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Plaqueette_mecenat_12-08.pdf

¹⁰ Liste sur http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/LISTE_ASSOCIATION_VSI_agreees_juin_2011.pdf

¹¹ <http://www.service-civique.gouv.fr/content/obtenir-un-agr%C3%A9ment>



Lors de la création de France Volontaires, une concertation entre l'Etat et les associations françaises de solidarité internationale a abouti à la définition d'une catégorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international. Celle-ci permet ainsi de définir le niveau de cadrage et les modalités des missions et de mieux appréhender l'accompagnement des volontaires en fonction de leurs spécificités.

La diversité des engagements est importante et il est alors essentiel pour France Volontaires de considérer l'ensemble des personnes, volontaires ou bénévoles, « cadrées » ou non, qui effectuent une mission de solidarité internationale dans un pays tiers. La mission d'appui et d'accompagnement confiée à France Volontaires s'adresse donc à un public large.

3. Quelques définitions

a. Le bénévolat

Le bénévolat est une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif (ISBL): association, ONG, syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». On peut définir les bénévoles comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association.

b. Le volontariat

Il existe plusieurs définitions du volontariat en fonction des organisations qui les portent. Les principales sont les suivantes :

- ✱ La définition de B. Dewinter et France Volontaires (2010) Les volontaires peuvent être définis comme :
 - ✱ Des individus et des groupes d'individus qui s'engagent de manière libre et responsable.
 - ✱ Des hommes et des femmes qui donnent de leur temps, de leur travail, de leur énergie.
 - ✱ Des personnes, quel que soit leur statut, qui s'investissent à plein temps, sur leur temps professionnel ou familial, pendant une période déterminée (de deux semaines à plusieurs années)
 - ✱ Des individus qui partagent certaines valeurs communes ¹²
- ✱ La définition du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative et du Portail de la Solidarité¹³. Le volontariat peut être défini comme :
 - ✱ Un engagement formel, par contrat, pour une durée limitée, pour une mission d'intérêt général.
 - ✱ Un engagement en contrepartie d'une indemnité.
 - ✱ Un engagement ne relevant pas du Code du travail.
 - ✱ Un engagement qui n'implique pas de lien de subordination

¹² <http://www.france-volontaires.org/-Valeurs-communes-aux-volontariats-.html>

¹³ <http://www.portail-solidarite.org/statuts-et-contrats/volontariat>



c. *Le volontariat à l'international*

Le volontariat à l'international est une catégorie spécifique du volontariat régie par des lois qui lui sont propres. Il peut être divisé en deux sous-catégories :

* Le volontariat international de droit européen ou international

- * Le service Volontaire Européen (S.V.E.)¹⁴
- * Le Volontariat des Nations Unies (V.N.U.)¹⁵
- * Les Volontaires Internationaux de la Francophonie (V.I.F.)

* Le volontariat international de droit français

- * Le Service Civique :
 - * Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010
 - * le S.V.E. peut être une forme de Service Civique¹⁶
 - * Le Volontariat de Solidarité Internationale (V.S.I.) :
 - * Loi n° 2005-159 du 23 février 2005¹⁷
 - * Décret n° 2005-600 du 27 mai 2005¹⁸
 - * Arrêté du 21 décembre 2005¹⁹
 - * Le V.S.I. a donné lieu à une évaluation du dispositif en 2009²⁰

d. *Chantiers de jeunes*

Au départ, un chantier de jeunes est un projet qui rassemble des jeunes bénévoles ayant pour but la restauration du patrimoine bâti ou la construction de bâtiments. Les chantiers de jeunes sont fréquemment multinationaux et permettent ainsi des échanges culturels. Aujourd'hui La notion de « chantiers de jeunes » n'implique pas forcément la réalisation d'un chantier de construction puisque de nombreux projets sont aujourd'hui à caractère exclusivement culturel. Lorsque le chantier s'inscrit dans une dimension internationale, il est considéré par France Volontaires comme un Volontariat d'Initiation et Echange (VIEch).

« Un volontariat d'Initiation et d'Echange se définit comme une action éducative qui vise à développer la citoyenneté locale et mondiale des participants à travers l'échange interculturel et une action de solidarité revêtant un caractère d'intérêt général. »²¹

¹⁴ <http://www.jeunesseenaction.fr/uploads/fiche%202012/Fiche%20Action%202%202012.pdf>

¹⁵ <http://www.unv.org/fr/etre-volontaire.html>

¹⁶ Toutes les informations utiles et les documents nécessaires <http://www.service-civique.gouv.fr/content/documents-utiles>

¹⁷ http://www.clong-volontariat.org/pdf/vsi/Loi_vsi_23%20fevrier_2005.pdf

¹⁸ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000444222&dateTexte=&categorieLien=id>

¹⁹ http://www.clong-volontariat.org/pdf/vsi/arrete_21decembre_2005.pdf

²⁰ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Resume.pdf>

²¹ Atelier Chantiers de Jeunes, Cotonou, 21-25 Novembre 2011



Les chantiers internationaux sont aux frais des volontaires (voyages, assurances, frais de mission et frais annexes) et ceux-ci doivent souvent également payer une contribution à l'association d'envoi. Des structures d'envoi et des structures d'accueil ont fait des chantiers internationaux leur activité principale.

e. Hors-dispositif

Par définition, un dispositif est, juridiquement, un énoncé d'un jugement (Droit) partie d'une loi, d'un édit, d'une ordonnance, d'un décret, d'un arrêté, d'un arrêt, etc., qui en contient la décision et les dispositions pratiques. Par extension, le dispositif est un ensemble de décisions, de mesures prises pour aboutir à une fin.

Pour les mobilités volontaires et solidaires à l'international, les institutions publiques, à différentes échelles (Etat, régions, départements, etc.), élaborent des dispositifs qui, selon certaines modalités, permettent d'orienter et de sélectionner les demandes auxquelles elles apporteront un soutien. Parmi les critères qui permettent de caractériser un dispositif, il peut être retenu : l'organisation porteuse, les caractéristiques légales, le public cible, les bénéficiaires, la durée de l'engagement, les modalités de financement et les champs thématiques.

Un « dispositif » comprend donc un cadre légal ou, tout au moins, institutionnel dont ne bénéficient pas tous les « types » ou « formes » d'engagement. Pour cette raison les différentes catégories de VIES ne sont pas toutes des « dispositifs ». La notion de « hors dispositif » est donc une définition par défaut puisqu'elle s'applique à ceux qui ne disposent pas de ce cadre légal.

f. Hors-cadre

Le volontariat dit « hors cadre » est également une définition par défaut. Elle s'applique aux volontaires qui agissent en dehors de tout cadre légal, connu ou reconnu. Ils n'ont pas de projet préétabli, pas de structure d'envoi, de financements externes. Ce sont, souvent, des voyageurs qui incluent une partie volontariat dans leur périple.

g. Woofing

Le *woofing* (ou *wwooofing*) est un séjour dans une ferme biologique au cours duquel des activités agricoles sont effectuées par le volontaire en échange du gîte et du couvert. C'est un type de volontariat en expansion et qui est structuré puisqu'il y a une organisation mondiale du *woofing*²². Cependant il existe de nombreuses fermes biologiques de *woofing* qui ne sont pas adhérentes. Ainsi, s'il y a du *woofing* en Bolivie, il n'y a pas d'organisation bolivienne du *woofing*.

²² <http://www.woof.org/>



D. Contexte du pays et répartition des acteurs

1. La Bolivie en bref

Les données des tableaux suivants ont été choisies selon leur pertinence pour une connaissance rapide et globale du pays mais également selon les critères qui se rapportent aux missions de volontariat. Pour obtenir davantage de données, se référer aux sources citées.

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA BOLIVIE ²³		
Nom officiel	Etat plurinational de Bolivie (Composé de 9 régions autonomes)	Constitution de 2009 ²⁴
Superficie	1 098 580 km ²	
Population	10, 2 millions d'habitants	
Indice de fécondité	3,7 enfants par femme	Selon l'ONU ²⁵
Taux de fertilité chez les adolescentes	74,7/1000	
Population de moins de 15 ans	36%	
Population urbaine	67%	
Population masculin/féminine	50/50	
Capitales	La Paz (capitale administrative)	3 640 m. d'altitude ; 900 000 habitants, 1,7 million avec El Alto
	Sucre (capitale constitutionnelle)	250 000 habitants
Villes principales	Santa Cruz	1,5 million habitants, capitale économique
	El Alto	860 000 habitants
	Cochabamba	600 000 habitants
Langues officielles	espagnol et 36 langues indiennes	art.5 de la Constitution
Monnaie	Le boliviano	1 boliviano=8,87€ ²⁶
Religion	Catholicisme (95%)	Selon les régions le syncrétisme avec les religions indigènes est plus ou moins prégnant
	Églises protestantes	Les églises évangéliques se développent
Taux de croissance 2011	5,2%	
Taux de chômage 2010	7,8%	
Communauté française	1637 immatriculés	
	25000 touristes (environ)	

²³ Données officielles du Gouvernement français sauf indications <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/bolivie/presentation-de-la-bolivie/>

²⁴ Texte intégral : <http://bolivia.infoleyes.com/shownorm.php?id=469>

²⁵ <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/default.htm>

²⁶ Taux de change au mois de juin 2012 selon la Banque de France http://webstat.banque-france.fr/fr/quickview.do?SERIES_KEY=248.EXR.M.BOB.EUR.SP00.E



DONNÉES DU DÉVELOPPEMENT EN BOLIVIE ²⁷		
Indice de développement humain		Rang : 108 (sur 187)
Santé	Espérance de vie	66,6 ans
	Taux de mortalité des moins de 5 ans	51/1000
	Dépenses de santé	3,4% du P.I.B.
Education	Taux d'alphabétisation des adultes	90,7%
	Durée moyenne de scolarisation	9,2 années
	Dépenses d'éducation	6,3% du P.I.B.
Revenu	P.I.B./Habitant	4013 \$
	Personnes vivant sous le seuil de pauvreté	14,0%
Environnement	Espèces menacées	4,0%
	Surface forestière	53,4%

La Bolivie est un pays très particulier de par sa position géographique, héritage d'une histoire troublée, d'une composition ethnique riche et de sa situation politique. Elle possède deux capitales officielles, Sucre (capitale institutionnelle) et La Paz (capitale administrative) mais Santa Cruz est la capitale économique du pays. La Bolivie demeure un pays pauvre malgré un grand nombre de richesses naturelles.

La Bolivie est le pays le plus haut et le plus isolé d'Amérique Latine. Lors de son indépendance le 6 août 1825, la Bolivie possédait, en plus de son territoire actuel, la moitié du Paraguay contemporain. Mais se sont surtout les territoires perdus à l'est lors de la Guerre du pacifique (1879- 1894), menée contre le Chili, qui restent une plaie ouverte pour tous les Boliviens puisque cette perte à supprimer l'unique accès à la mer du pays. Le sujet est aujourd'hui encore brûlant puisque tous les ans est célébrée une « Journée du Littoral » le 23 mars.

Le drapeau bolivien compte dix étoiles qui représentent les dix régions de la Bolivie. Les neuf régions actuelles et l'ancienne région littorale. La superficie actuelle est de plus d'un million de km² (environ deux fois la superficie de la France métropolitaine) dont une grande partie est inhabitée notamment dans les parties amazonienne et celle de la Cordillère des Andes (avec un pic, le Sajama, culminant à 6542 mètres).

Carte du territoire bolivien de 1825 à nos jours²⁸



La Bolivie est, avec le Guatemala, le pays d'Amérique Latine avec le taux de population indigène le plus élevé

²⁷ Source PNUD : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/BOL.html>

²⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Bolivie

(entre 55% et 60%). Les ethnies les plus importantes sont les Quechuas (environ 27%) et les Aymaras (environ 22,5%)²⁹ mais plus de trente groupes indigènes sont reconnus par la Constitution de 2009. Cette reconnaissance est due notamment à l'arrivée au pouvoir du premier président indigène de Bolivie, Evo Morales, un représentant de la communauté aymara. Cette diversité n'est pas anodine et les rapports ethniques sont parfois difficiles et conflictuels. Les cultures sont parfois aussi variées et différentes que les paysages et les climats.



© J. Leclerc 2009 Source: PRODEL (Promotora Española de Lingüística), Madrid.

Tous les boliviens s'unissent derrière la bannière nationale et en même temps tous revendiquent aussi leur appartenance communautaire et/ou régionale. Cette diversité est reconnue par la Constitution de 2009 qui reconnaît l'autonomie des neuf régions qui n'est pas sans en générer de nombreuses discordances. D'ailleurs bien souvent la Bolivie est confrontée à des manifestations de tout type d'organisation (syndicats, groupement associatif, étudiants, communautés...) qui bloquent les routes principales et qui peuvent durer jusqu'à plusieurs semaines et ainsi paralyser une ville, une région voire tout le pays.

La Bolivie possède énormément de richesses naturelles : une des plus grandes réserves mondiales de lithium (utilisé pour les batteries d'ordinateur, de téléphones...), de gaz naturel, des mines d'or et d'argent. A cela, il faut ajouter un potentiel touristique impressionnant grâce à la variété et diversité des régions. Mais toutes ces richesses ne profitent pas suffisamment au pays puisque les chiffres de développement économique sont dans l'ensemble faibles même si le niveau de pauvreté a baissé ces dernières années. Par ailleurs les inégalités demeurent très fortes et tendent à s'accroître et le niveau d'instabilité politique et économique reste élevé.



Carte des régions de Bolivie³⁰

2. Le volontariat en Bolivie

Le volontariat est présent en Bolivie et même reconnu par une loi de 2005³¹. Un organisme national a été prévu pour encadrer le volontariat, le CONAVOL (*Consejo Nacional del Voluntariado*). Cependant le décret d'application de la loi n'a toujours pas été promulgué et des modifications y seront sûrement apportées avant l'adoption

²⁹ <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/amsudant/bolivie.htm>

³⁰ http://www.rfi.fr/actufr/articles/105/article_72228.asp

³¹ <http://es.scribd.com/doc/82797813/Ley-No-3314-Del-16-de-Diciembre-de-2005-Del-Voluntariado-en-Bolivia>



définitive des textes. Des réseaux de structures travaillant avec des volontaires se sont d'ailleurs constitués afin d'émettre des propositions de modification comme l'ajout de spécificités concernant le volontariat international. Si celui-ci n'est pas reconnu en tant que tel, les ONG étrangères le sont et sont soumises à une déclaration particulière^{32 33}. Elles doivent notamment justifier, de leur personnalité juridique, de leur projet, de leur budget et de leurs objectifs auprès du Ministère des Affaires Etrangères bolivien.

En Bolivie, la distinction entre volontariat et bénévolat n'existe pas et les activités relevant du volontariat sont parfois assimilées aux tâches quotidiennes de la vie de la communauté. De plus un travail spécifique de présentation de France volontaires et de la diversité du volontariat français a été réalisé auprès des structures d'accueil pour éviter les confusions et les amalgames avec des modalités de volontariats d'autres pays.

Aucun rapport officiel sur le volontariat national et/ou international n'existe aujourd'hui en Bolivie donc il est difficile de faire une analyse précise. Cependant, à partir de certaines observations et d'échanges effectués avec les partenaires et principaux acteurs on peut estimer que les volontaires internationaux et nationaux sont très nombreux en Bolivie et, souvent, agissent en dehors de tout cadre officiel. Il y a de notamment de nombreux volontaires allemands, espagnols et anglophones (Royaume Uni, Irlande, Australie) mais également des Français.

Les coopérations internationales les plus impliquées semblent être les coopérations italiennes (COOPI), espagnoles (AECID), japonaises (JICA), allemandes (GIZ) et suisses (COSUDE).

Si de très nombreux volontaires sont présents à La Paz, Cochabamba et Sucre et d'autres régions moins touristiques comme celle de Tarija attirent de nouveaux types de volontaires comme le *woofing* (ferme d'agriculture biologique).

3. Diversité des structures interrogées

Comme expliqué précédemment, il a été décidé d'approcher, dans un premier temps, un maximum de structures, étant donné l'éparpillement des volontaires français et le peu d'information existant. Cependant, certains acteurs clés ont aiguillé les recherches.

Au milieu de l'enquête, l'Ambassade de France a organisé une réunion convoquant toutes les organisations de solidarité internationale françaises présentes en Bolivie, ce qui a permis de rencontrer de nouveaux acteurs français impliqués dans le pays, de leur soumettre l'étude et d'apprécier leur connaissance du secteur associatif et de bénéficier de leur liste de contacts.

La base de données a également été le fruit de recherches sur internet et d'échanges avec les acteurs du volontariat et le monde associatif, aussi bien dans la communauté française et internationale que lors des entretiens avec les structures et, dans certains cas, suite à des échanges informels. Nous nous sommes notamment inspirés d'un répertoire d'associations créé par la JICA en 2007 et mis à notre disposition ainsi que le répertoire du Devdir³⁴.

Parmi les structures interrogées, il y a une forte concentration à La Paz due à l'emplacement de l'Antenne France Volontaires et aux difficultés dans un premier temps pour le chargé d'étude d'effectuer des déplacements dans les autres régions. Avec l'appui d'une autre personne, les villes de Cochabamba, Santa Cruz, Sucre et Potosi ont été explorées.

³² <http://www.rree.gob.bo/webmre/servicios/ongs/d69.pdf>

³³ <http://www.rree.gob.bo/webmre/Documentos//d407.pdf>

³⁴ <http://www.devdir.org/files/Bolivia.PDF>



Parmi les structures interrogées il faut noter que :

- * De nombreux courriers électroniques figurant sur internet sont erronés
- * De nombreuses structures n'ont pas donné suite au premier courrier

Parmi les structures qui n'ont pas donné suite, nous savons avec certitudes que plusieurs d'entre elles ont reçu, voire, reçoivent régulièrement, des volontaires français.

a. Les secteurs d'intervention :

De nombreuses structures travaillent dans le domaine de l'enfance, éducation, jeunesse et mènent des actions diverses : droits de l'enfant, suivi psychologique, réinsertion sociale et/ou professionnelle, suivi juridique, appui scolaire, foyer d'accueil de jour et/ou de nuit... Cela est surtout vrai dans les grandes villes où les enfants des rues, travailleurs ou enfants issus de familles pauvres sont très nombreux en raison des phénomènes d'émigration vers les zones urbaines.

Du fait des grandes richesses et réserves naturelles de Bolivie, de nombreuses structures œuvrent pour la défense de l'environnement.

En raison d'une forte population indigène, beaucoup d'associations travaillent en faveur de ces différentes communautés sur les thèmes des Droits de l'homme, droits des populations indigènes, mise en valeur des cultures et traditions, développement durable.

Le pays compte de très nombreuses associations dans des domaines multiples (agriculture, santé, énergie renouvelable, tourisme solidaire, art, culture, etc.). L'intervention des volontaires français est donc aussi riche et variée que les secteurs d'intervention des organisations.

b. Le travail avec les volontaires

Les structures d'accueil ont des programmes de volontariat très différents tant sur l'accueil, le suivi-accompagnement, la définition des besoins, le montage de mission, etc. Cependant il est possible de les regrouper en 3 catégories

- * Les structures qui n'ont pas de programme de volontariat formellement établi. Elles accueillent des volontaires de manière occasionnelle et s'adaptent au temps et au projet du volontaire. Il n'y a souvent pas d'accompagnement des volontaires et peu de suivi de la mission. Les volontaires sont généralement considérés comme de la main d'œuvre gratuite. Cela concerne le plus souvent des volontariats à court terme, moins de 3 mois.
- * Les structures qui ont un programme de volontariat plus ou moins formellement établi, qui ont l'habitude de travailler avec des volontaires même si elles n'appartiennent à aucun réseau à l'étranger. Le cadre des missions est à peu près défini avant la mission, et le suivi accompagnement des volontaires n'est pas pensé comme tel, mais il existe souvent de manière plus ou moins informelle.
- * Les structures qui ont un programme de volontariat officiellement établi, qui fait pleinement parti de la stratégie de l'organisation. Les besoins en volontariat en fonction des projets sont identifiés à l'avance et des fiches de mission avec profils de poste sont rédigées. Le suivi-accompagnement du volontaire est un aspect du volontariat,



il y a même parfois une personne chargée de l'encadrement et de l'accompagnement des volontaires. Ces associations ont souvent des liens et partenariats, avec des structures ou réseaux étrangers.

Le suivi-accompagnement individuel est une notion peu connue en Bolivie. Très rapidement l'individu est affilié à un groupe où les décisions à prendre et les problèmes à régler seront discutés et échangés.



II. MÉTHODOLOGIE

A. Déroulement de l'étude

La méthodologie pensée par l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International propose une démarche en 5 temps menée par un chargé d'étude:

Une phase exploratoire afin d'obtenir un panorama élargi des structures ayant travaillé avec des volontaires français.

L'envoi par mail d'un premier questionnaire pour permettre de faire connaître l'étude à toutes les structures et confirmer qu'elles ont bien travaillé avec des volontaires français et, éventuellement, obtenir le contact d'autres structures.

Lors des entretiens avec les structures, un questionnaire étendu est rempli par le chargé d'étude. Ce questionnaire a pour but de connaître les méthodes de recrutement, l'identité des volontaires et les projets auxquels ils contribuent, le suivi-accompagnement réalisé par la structure d'accueil et les éventuels besoins de la structure en matière de volontariat.

Les données récoltées sont ensuite traitées et analysées.

Le résultat fait l'objet d'une restitution avec toutes les organisations et les partenaires qui ont contribué et participé à la réalisation de l'étude.

L'étude fait l'objet d'une publication sur le site Internet de l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International.

En Bolivie, l'étude a été réalisée entre janvier et juillet 2012 et se rapporte au volontariat français durant l'année civile 2011. La restitution de l'étude aura lieu courant novembre 2012 à La Paz.

Dans le cas présent, et compte tenu des spécificités locales, la méthodologie a été adaptée.

1. La phase exploratoire : définition de l'échantillon

La phase exploratoire permet de constituer une liste d'associations à contacter afin de leur présenter l'étude.

Cette étape a été menée à bien en variant les sources d'informations :

- * Une liste d'associations françaises en Bolivie nous a été fournie par l'Ambassade de France.
- * Des recherches Internet nous ont permis de réunir un certain nombre de contacts de structures.



- * Des rencontres fortuites et le bouche à oreille ont aidé à élargir cette liste.
- * Les structures rencontrées nous ont permis de compléter cette liste.
- * Les structures d'envoi membres de France Volontaires ont aussi partagé les coordonnées de leurs partenaires locaux.

La phase exploratoire a permis d'obtenir un panel très large d'associations sans pouvoir définir toujours si elles travaillaient ou non avec des volontaires étrangers (principalement pour les structures découvertes sur internet).

2. La réalisation de l'étude : des enquêtes à la restitution

a. Les deux questionnaires

L'envoi du premier mail a donné lieu à très peu de retour. De nombreuses adresses électroniques n'étaient plus valables, beaucoup de structures n'ont pas répondu. Il a été décidé donc de prendre contact directement avec les organisations. Tout d'abord par téléphone et si l'échange était pertinent, des entretiens étaient organisés afin de remplir directement les deux questionnaires.

Le manque de temps (40% du temps de travail consacré à la mission France Volontaires) et les difficultés de déplacement en Bolivie ont également amené France Volontaires à envoyer une deuxième personne en appui au chargé d'étude.

Deux semaines ont été consacrées à La Paz, dix jours à Cochabamba, 4 jours à Santa Cruz et 5 jours à Sucre et 3 jours à Potosi.

Cette phase de l'étude a été réalisée entre le 25 mai et le 13 juillet 2012. Au final, 49 questionnaires ont été complétés et plus de 60 entretiens ont été organisés.

b. Le traitement des données

Une fois les questionnaires remplis, les données ont été enregistrés dans un tableau Excel préétabli par l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International. Malheureusement quelques données comme le niveau d'étude des volontaires ou le nombre d'heures de formation avant le départ en mission n'ont pas pu être collectées correctement par manque d'information de la part de la structure d'accueil.

c. Restitution des résultats

Le résultat fait l'objet d'une restitution devant les structures qui ont participé à l'étude et les organisations partenaires. L'étude a été présentée en espagnol à l'Alliance française de La Paz et une synthèse sera distribuée aux personnes présentes. La version complète et validée a été diffusée sur le site Internet de l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International³⁵ et le lien de téléchargement transmis aux responsables de France Volontaires, aux différents Espaces Voluntariats ainsi qu'à l'Ambassade de France en Bolivie.

³⁵ www.observatoire-volontariat.org



B. Les difficultés rencontrées et limitations des résultats

Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de cette étude, qu'elles soient liées à l'adaptation des outils de l'Observatoire ou, plus fréquemment, aux conditions de réalisation.

1. L'envoi du premier questionnaire par mail

Comme nous l'avons déjà précisé, l'envoi de mail a été très peu productif. Une analyse objective des causes serait intéressante mais est, par essence, impossible. On peut tout de même faire quelques suppositions :

- * les structures n'ayant pas accueilli de volontaires français n'ont pas estimé utile de répondre (certaines l'ont fait cependant en précisant qu'elles ne remplissaient pas le questionnaire car elles n'étaient pas concernées),
- * les structures n'ont pas compris l'intérêt de l'étude (peut-être mal présentée dans la lettre d'approche),
- * la réponse a été sans cesse remise à plus tard puis oubliée,
- * un problème d'interculturalité : les structures ne sont pas habituées à procéder de cette manière et le face-à-face est plus efficace.

2. La définition des différents types de volontariat

Les structures ne font pas bien la différence entre les différents types de volontariats et, notamment, entre le volontariat et le bénévolat. Dans le cas des volontariats reconnus par une loi française, les structures d'envoi ne prennent pas toujours le temps de bien spécifier à la structure d'accueil les particularités du contrat relatif au statut de volontaire.

Dans les réponses prédéfinies du questionnaire, l'option « bénévolat » n'existe pas alors que cela représente certainement une part non négligeable des cas recensés. En effet de nombreux voyageurs incluent une période de volontariat dans leur parcours.

3. L'activité principale de la structure d'accueil

Dans de très nombreux cas, les associations ont différentes activités que l'on ne peut pas toujours hiérarchiser ou qui vont de pair (ex : enfance et droit). Donc il a été préféré de prendre en compte de plusieurs secteurs d'intervention, lorsqu'ils se combinaient.



De nombreuses structures d'accueil sont des fondations dont le statut est différent de la fondation en France. Leur fonctionnement ressemble davantage à celui d'une association mais elles n'en ont pas le statut. Ce statut n'existe pas dans le questionnaire mais nous l'avons précisé quand c'était le cas.

5. L'identité des volontaires

La plupart des structures d'accueil ne tiennent pas, de manière surprenante, de registre des volontaires donc les résultats concernant l'identité des volontaires sont parfois imprécis.

Quand les structures ont accueilli plus de 4 volontaires (toutes nationalités étrangères confondues) les réponses sont parfois hésitantes sur le chiffre exact par nationalité et type de volontariat (ex : stage vs bénévole).

L'âge est rarement connu avec certitude. N'étant pas un critère de recrutement pour les structures d'accueil, les réponses étaient approximatives malgré des tranches d'âge proposées.

Le critère le plus aléatoire est celui lié au niveau d'étude. Il est rare que les responsables de structures puissent répondre à cette variable directement. Il est possible de faire des suppositions en croisant d'autres informations sur le volontaire mais le résultat reste très approximatif. Par ailleurs, les volontaires ne sont pas, dans la majorité des cas, recrutés sur leur formation. La pertinence de ce critère doit donc être prise avec beaucoup de précautions.

Il faut par conséquent lire l'analyse des résultats en admettant une certaine marge d'erreur possible sur ces critères.

6. Limites géographiques

L'étude ne prétend pas à l'exhaustivité mais elle pourrait faire apparaître un certain nombre de disproportions par rapport à la réalité. En effet, étant données les conditions de réalisation de l'étude, le manque de temps, les longs temps de transport impliqués par chaque déplacement, l'étude a été limitée sur le plan de la géographie.

- * La Paz est très présente car c'est la ville dans laquelle les chargés d'étude ont passé le plus de temps donc avec une liste de contacts plus importante. Il est très probable que ce soit également la ville où il y a le plus de volontariat.
- * Les régions les plus isolées (Béni, Pando) sont très peu, voire pas, représentées dans l'étude même si certaines structures reçoivent chaque année des volontaires français.
- * Tarija, du fait de son éloignement, n'a pas non plus été visitée mais il semble que la région accueille régulièrement des volontaires français notamment en *woofing*.
- * L'étude s'est limitée dans la très grande majorité à la visite des centres urbains et périurbains mais il faut prendre en compte le fait qu'il existe de nombreux projets en milieu rural et parfois dans des villages très isolés.



L'étude ne prétend donc pas à l'exhaustivité mais les chiffres récoltés sont assez loin de la réalité en termes de nombre de volontaires français.

- * Les chiffres donnés par certaines structures ne sont pas sûrs mais la marge d'erreur est très faible.
- * Plusieurs structures qui reçoivent (ou envoient dans le cas d'associations basées en France) des volontaires français n'ont pas répondu à l'étude.
- * A cela il faut ajouter les limites géographiques citées au paragraphe précédent. Les milieux ruraux n'ont pas été explorés et les quelques retours de structures d'accueil ou de volontaires pratiquant le *woofing* sont très importants.
- * Les résultats obtenus sont loin de prendre en compte tous les volontaires et il est donc difficile de faire ne serait-ce une estimation du total sur l'année 2011.

Pour ces raisons, il convient de considérer que l'étude offre une illustration de tendances sur les volontariats et les bénévoles français en Bolivie.



III. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

49 structures d'accueil ont participé à l'ensemble de l'étude, représentant un total de 295 volontaires accueillis sur l'année 2011. Les résultats présentés ici sont donc le reflet de ce qu'ont partagé les responsables de ces structures, ainsi que les volontaires rencontrés.

A. Les structures enquêtées

1. Une large majorité d'associations et ONG

On note une très large majorité de structures qui ont un statut d'associations ou d'ONG avec 65,3%. Par ailleurs, 22,4% des structures ont un statut de fondation. Les autres statuts sont très peu représentés. Parmi les hypothèses que l'on peut faire sur les causes de cette prédominance, on peut penser que :

- * Comme beaucoup de volontaires ne viennent pas avec un projet défini, il est plus facile de rencontrer des ONG et des associations car il est plus aisé de s'intégrer dans ce type de projet.
- * On peut penser que la part des entreprises privées de tourisme solidaire (4,1% des structures interrogées) est appelée à croître.
- * La plupart des structures menant des activités de solidarité et de développement sont des associations ou ONG. Le tissu associatif est extrêmement riche en Bolivie.
- * Il n'y a pas actuellement de volontaires français dans le domaine de la coopération décentralisée. Si de nouveaux projets voient le jour, c'est un secteur qui peut être porteur.

2. Un engagement d'une ancienneté très variable

L'ancienneté de l'implication des structures d'accueil est très variable car 8,2% des structures accueillent leur premier volontaire français alors que l'une d'elle en accueille depuis 30 ans. En moyenne, les structures accueillent des volontaires français depuis un peu plus de 7 ans donc on peut noter que l'engagement en Bolivie est assez ancien.



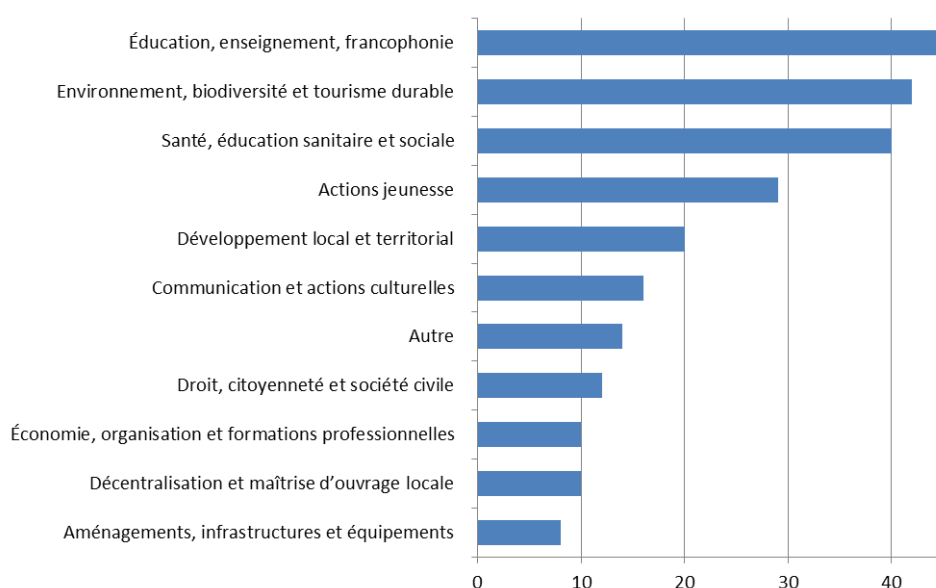
3. La répartition des acteurs

7 des 9 régions de Bolivie sont représentées dans l'étude. Les deux régions absentes sont Pando et Oruro.

- * L'absence du Pando s'explique par l'isolement de la région qui se trouve dans la partie amazonienne et qui est la région la moins bien dotée en infrastructures routières. De surcroît, très peu d'associations y avaient été recensées lors de la création de la base de données. On peut penser qu'il y a assez peu de volontaires français dans le Pando.
- * Pour Oruro, il s'agit davantage d'un manque de temps pour aller enquêter sur place. 21 structures avaient été contactées dans la région à partir de la base de données réalisée mais nous n'avons obtenu aucun retour. Cependant, on peut penser qu'il y a des volontaires français qui s'investissent à Oruro car certaines associations françaises sont impliquées dans la région (partenariat, échanges culturels...)
- * La région la plus représentée de l'étude est celle de La Paz avec 32,7% des structures. Toutes les structures, sauf une, sont installées dans la ville-même de La Paz ou à El Alto (banlieue de La Paz).
- * Cochabamba totalise 30,6% des structures. Ces deux régions sont, de loin, les régions qui accueillent le plus de volontaires.
- * Viennent ensuite Santa Cruz (14,3%), Sucre (10,2%), Potosi (8,2%), Tarija et le Béni (2% chacune).

La quasi-totalité des structures sont installées directement dans les capitales régionales. Le volontariat dans les villes secondaires ou les villages n'a pas été touché par l'étude. La répartition peut s'expliquer par :

- * Le nombre de structures présentes à La Paz qui est, par ailleurs, souvent la ville par laquelle arrivent les volontaires ou futurs volontaires. La Paz est souvent le siège des associations même pour celles qui ont des projets ruraux ou à l'échelle nationale.
- * Cochabamba dispose également d'un réseau associatif important et la région propose aussi davantage de projets dans l'environnement.



4. Des champs d'action variés

On constate que les champs d'action sont très variés³⁶ puisque si une majorité travaillent autour des thématiques de l'éducation et l'enseignement (46,9%), des questions environnementales (42,9%) ou des questions sanitaires et sociales (40,8%), une part non négligeable s'investit dans la jeunesse (28,6%) ou

³⁶ Il a été donné aux structures la possibilité de cocher plusieurs réponses car beaucoup œuvrent dans divers domaines.



le développement local et régional (20,5%).

En raison du nombre d'enfants des rues, d'enfants travailleurs et sortant très tôt du système scolaire, il n'est pas étonnant de trouver de telles proportions de structures d'accueil impliquées dans les domaines de l'éducation, de la thématique de l'enfance et des problèmes sanitaires et sociaux. Beaucoup de ces SA (28,6%) travaillent dans au moins deux de ces thématiques à la fois.

Par ailleurs, la richesse et la diversité de l'environnement en Bolivie, l'existence de nombreux parcs naturels et de zones protégées expliquent le nombre important de structures d'accueil qui se consacrent à la protection de la nature et de la biodiversité.

Le réseau de volontariat français en Bolivie est très peu structuré. 40,8% des structures ont connu le volontariat français par le bouche à oreille.

Si une part non négligeable fait partie d'un réseau (30,6%), celui-ci est généralement formé à l'initiative des SE en France. En effet des responsables Bolivie de plusieurs associations françaises viennent de manière plus ou moins régulière en Bolivie afin de rencontrer de nouvelles associations et créer de nouveaux projets.

Enfin, il faut noter que 32,7% des SA ont eu connaissance du volontariat français par le biais d'internet.

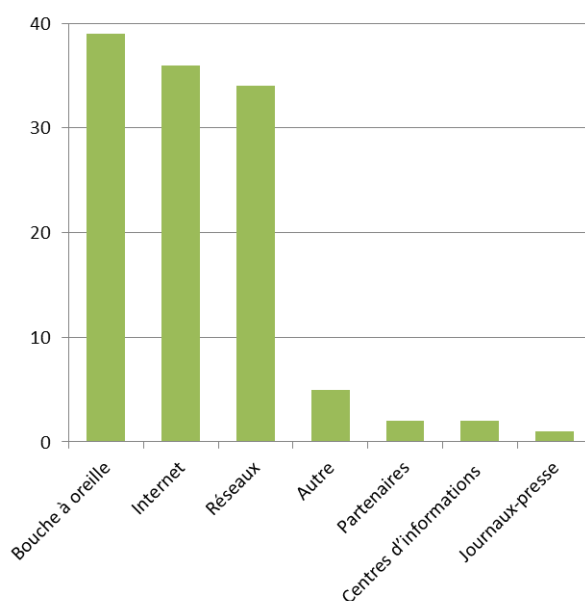
Si la demande en volontariat exprimée est très forte, on remarque le peu d'initiatives venant directement des SA qui reçoivent les demandes plus qu'elles ne les formulent.

On constate également que peu de SA connaissent réellement la variété de l'offre de volontariat français mais elles profitent de l'opportunité lorsqu'un volontaire se présente à elles.

Ceci explique le fait que 57,1% des SA aient accueilli moins de 5 volontaires français. On note même que 30,6% des SA n'en ont accueilli qu'un seul. Cet éparpillement fait penser qu'un grand nombre de SA n'a pas été touché par l'étude mais qu'il serait très difficile de les recenser en raison du caractère informel de leur mode de recrutement.

Comme on a vu que les SA travaillaient en moyenne depuis 7 ans avec des volontaires mais que, malgré tout, il y a relativement peu de réseaux, on peut penser que beaucoup de volontaires viennent sur les conseils d'amis ayant eux-mêmes été volontaires dans la même association grâce aux conseils d'une autre connaissance... Le filon se poursuit d'année en année sans pour autant aboutir à la constitution d'un réseau.

5. Un réseau de volontariat très informel



a. Les frais de voyage et de sécurité sociale ne sont pas pris en charge

Très peu de SA couvrent les frais de voyage et de sécurité sociale des volontaires (10,2%) et dans tous les cas il s'agit de volontaires qui partent dans le cadre d'un programme français ou international (VSI, VNU, etc.). Ceci s'explique aisément par le manque de moyens des SA.

La *Ley del Voluntariado* de 2005 prévoit, en théorie, une prise en charge par les SA de la sécurité sociale de leurs volontaires (boliviens ou étrangers). Dans la pratique, ce n'est quasiment jamais le cas car les structures n'ont pas le budget suffisant pour cela.

b. De grandes disparités sur les indemnités

Si 18,3% des SA offrent une indemnité à leurs volontaires français, on note une très grande disparité puisqu'elle varie entre 300 et 2000 bolivianos (30 et 200 €). Toutes les SA qui couvrent les frais de voyage et de sécurité sociale proposent une indemnité. Très peu de SA sans réseau français payent une indemnité.

c. Des efforts faits sur les dépenses des volontaires

Presque la moitié des SA (49,2%) prennent en charge tout ou une partie du logement des volontaires. Il s'agit généralement de logement collectif spécifique pour les volontaires ou les propres locaux de la SA ou, parfois, chez un membre de la SA. Les statuts de VSI, Service Civique, VNU, incluent le logement. Il est plus facile pour une SA de proposer un logement quand la mission a lieu en dehors des villes car le logement est beaucoup moins cher.

Presque un quart des SA (22,4%) prennent en charge tout ou une partie de la nourriture des volontaires. Dans un certain nombre de cas, il s'agit d'un repas pris sur le lieu même de la mission, avec l'équipe ou le public cible. Il s'agit en général du déjeuner.

Parfois, mais très rarement, d'autres frais (transports, frais professionnels) peuvent être remboursés par la SA notamment quand le volontaire est amené à faire des déplacements en province.

d. Le problème du visa

Ce sujet n'a pas été abordé par les SA mais il semble important de faire un point.

La plupart des volontaires restent en Bolivie avec un visa de tourisme. Or celui-ci n'est valable que trois mois et non renouvelable dans l'année, ce qui limite la durée du volontariat. Lorsqu'ils demeurent davantage de temps, dans la majorité des cas ils choisissent de payer l'amende correspondant au dépassement (20 bolivianos par jour, env. 2 euros). En effet les démarches pour obtenir le visa de résidence sont longues et coûteuses³⁷. Aucune SA n'a fait mention d'aide financière pour l'obtention d'un visa. Il existe une alternative avec le visa de courtoisie, mais il n'est octroyé que dans certains cas particuliers³⁸. Certaines SA (notamment celles liées à l'Eglise) peuvent faciliter les démarches du volontaire pour l'obtenir.

Cette problématique du visa est à prendre en compte (notamment au niveau du budget) pour les SE qui envisagent des projets de VSI, SC, etc.

³⁷ <http://www.migracion.gob.bo/page/esp/inicio.php>

³⁸ <http://www.embajadabolivia.ec/tramites/visaCortesia.html>



Un réseau d'association va proposer des modifications de la loi sur le volontariat avant que celle-ci ne soit ratifiée en y incluant notamment la possibilité d'obtenir un visa particulier dans le cas de volontaires internationaux mais il n'est pas certain que cette proposition soit acceptée et, si c'est le cas, le délai avant la ratification et la mise en place devrait être d'au moins un an.

Dans la situation actuelle, le fait de s'engager, dans de nombreux cas, avec un visa de tourisme et sans contrat de volontariat pose le problème de la responsabilité des différentes parties mises en cause (SA, volontaires, tiers) et de l'assurance en cas d'accident.

e. Les volontariats « payants »

16,3% des SA demandent une participation financière aux volontaires. C'est notamment le cas des SA qui accueillent des chantiers internationaux ou travaillent avec des structures françaises de volontariat « payant ». Cela concerne en général des missions courtes (1 à 2 mois)

B. Le profil des volontaires et leur mission

1. Un profil mixte

Il y a une très légère prédominance des femmes (52,5%) mais dans l'ensemble on peut dire que le volontariat français en Bolivie est mixte.

2. Des volontaires jeunes

S'il y a très peu de mineurs (3,5%), la part des 18-25 ans est très largement majoritaire (75,9%).

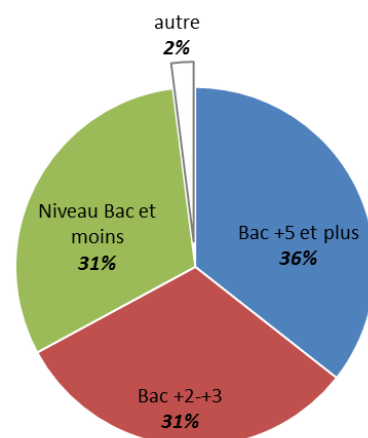
Le volontariat sénior est quasiment inexistant (0,3%). Cette absence des séniors peut être la cause d'un manque d'informations, des conditions de vie parfois difficiles en Bolivie : le froid sec en altitude, l'humidité étouffante dans la forêt équatoriale, l'état des transports et des routes, la nourriture, etc.



3. Des volontaires diplômés

Les diplômés (licences et plus) sont largement majoritaires (69,1%) mais les personnes ayant au maximum le bac représentent tout de même presque un tiers des volontaires. Plusieurs raisons supposées à cela :

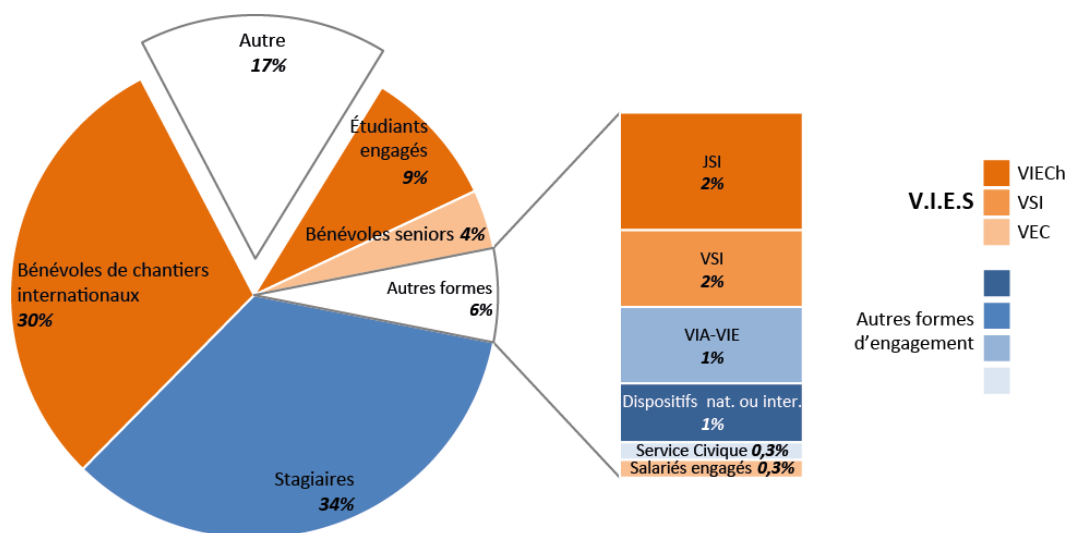
- * Les diplômés sont souvent plus sensibles aux problématiques internationales
- * Beaucoup de études supérieures inscrivent dans les cursus un séjour à l'étranger obligatoire (stages, voyage découverte, échanges universitaires...)
- * Il y a de plus en plus de cursus diplômant sur les thèmes de la Solidarité, Relations Nord-Sud, Développement, Humanitaires, etc.
- * Certaines régions de France proposent des bourses de mobilité à l'international pour les étudiants (comme la région Rhône-Alpes)



- * Les plus diplômés sont souvent issus de milieux plus aisés et peuvent assumer le coût d'un volontariat

Il est intéressant de connaître le niveau d'études pour avoir une idée du profil-type des volontaires mais c'est rarement un critère de sélection pour les SA.

4. Des stagiaires et des chantiers internationaux



On trouve une proportion importante de stagiaires (34,2%) et de volontaires de chantiers internationaux (29,9%).

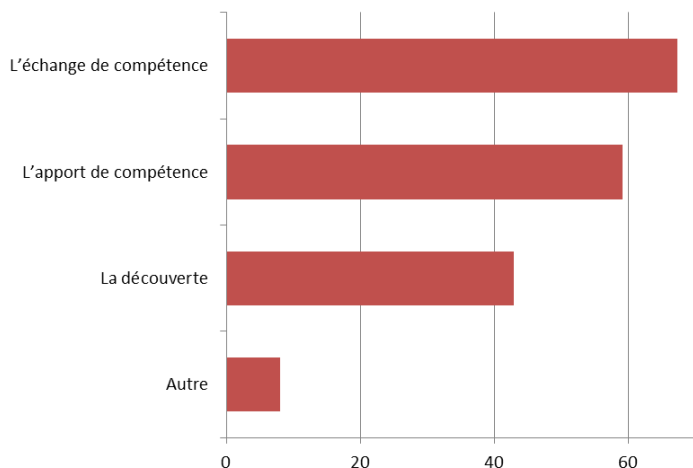
Si une SA a accueilli à elle seule presque la moitié des stagiaires, on remarque que 55,1% des SA en ont accueilli également. Dans 59,2% des cas, il n'y a pas de SE dans le cas d'un stage, ce qui signifie que ça n'est pas le fruit d'un partenariat mais plutôt d'une recherche personnelle et isolée des stagiaires. Il n'y a aucun partenariat institutionnel entre des universités françaises et des SA. L'étudiant signe une convention de stage entre l'université et la SA.

16,4% des volontaires sont des bénévoles « hors cadre ».



Par ailleurs, il y a très peu de VSI (1,3%), de Services Civiques (0,3%) ou de VIA/VIE (1,3%). On peut penser qu'il s'agit d'un manque d'information et de réseaux pour créer les projets car il y a une demande forte de la part des SA avec une nuance pour le VSI puisque bien souvent les SA n'ont pas les moyens de cofinancer les missions.

5. La recherche de savoir-faire et de compétence



Objectifs des missions

Chez les volontaires français, les SA recherchent principalement l'apport (59,2%) ou l'échange (67,3%) d'outils et de compétences.

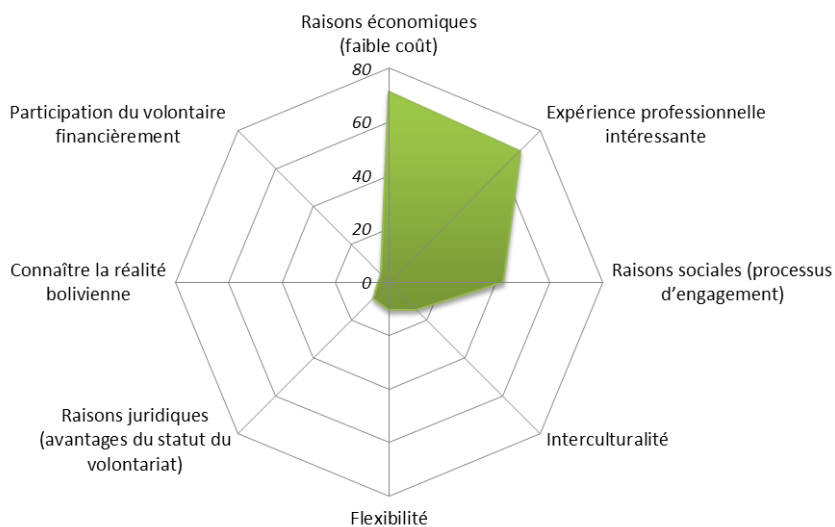
Les volontaires semblent remplir les objectifs qui leur sont fixés car les SA leur attribuent une note moyenne de 8,8/10 (aucune note en-dessous de 7).

Ces notes excellentes peuvent s'expliquer par différentes raisons :

- * Les SA n'ont parfois pas d'attentes très fortes en termes de volontariat et le volontaire est une ressource humaine gratuite.
- * Les volontaires français possèdent un véritable sens de l'engagement solidaire : des associations ont souligné que les Français tenaient leurs engagements, du début à la fin, étaient ponctuels et assidus, ce qui n'était pas toujours le cas avec les volontaires étrangers de d'autres pays.
- * L'enrichissement est mutuel sur le plan professionnel et personnel pour les volontaires et les SA.



C. Le processus de recrutement



1. Les volontaires français sont économiques et compétents

Raisons de recrutement de volontaires français

Dans les raisons avancées pour le recrutement de volontaires français, deux causes principales ressortent :

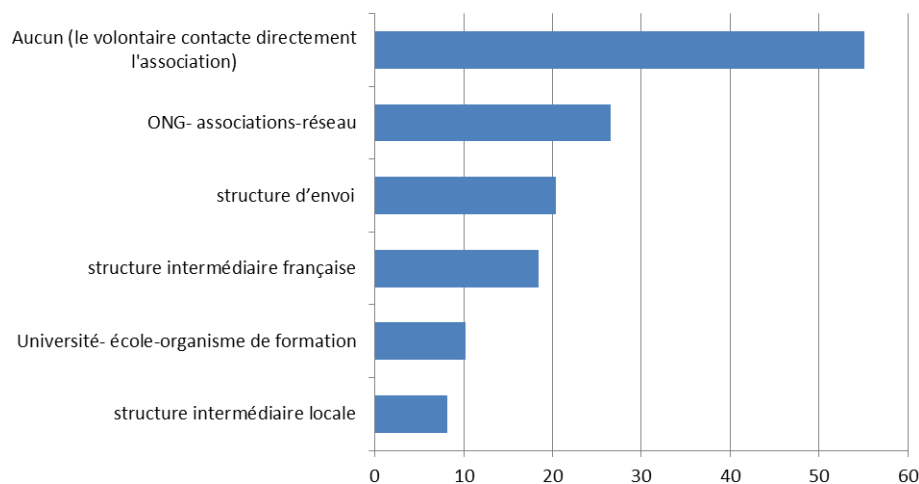
- * Le volontaire français représente une ressource humaine à moindre coût (71,4%)

- * Ils sont également recrutés pour leurs

compétences et leurs expériences (69,4%)

- * La notion d'engagement est également mise en avant à 42,9% et l'échange culturel a également été cité (14,3%).

On voit donc que dans un premier temps la SA prend en compte des priorités pragmatiques (le coût) et professionnelles (les compétences) et en second lieu des valeurs plus propres au volontariat (l'engagement, l'interculturalité, les valeurs, la solidarité).



2. L'initiative du volontaire

Organismes de recrutement des volontaires

Dans 55,1% des cas, c'est le volontaire qui prend directement contact avec l'association. Ce qui confirme la vision précédente d'un certain attentisme des structures.

Cependant environ un quart des volontaires (26,5%) passent par le biais d'une ONG ou d'un réseau et un cinquième par des structures d'envoi de volontaires (20,4%) ou des structures de recrutement françaises (18,4%).

A noter que 40,8% des SA n'ont pas un canal unique de recrutement de volontaires français.

La majorité des SA n'a pas de programme de volontariat structuré. Donc, elles ont rarement formulées clairement leurs besoins. C'est lors de la réception des demandes des volontaires qu'elles identifient leurs besoins.



3. Une méthode de recrutement classique

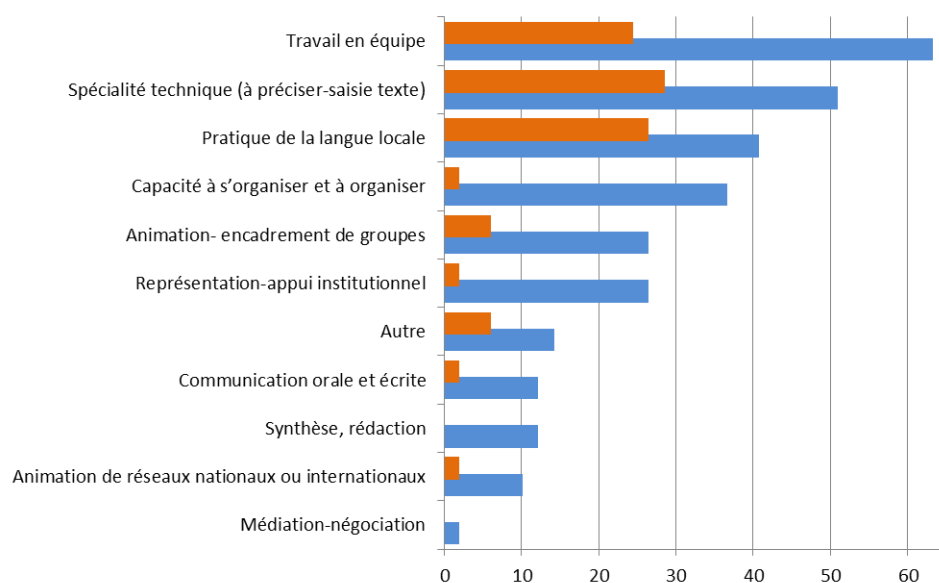
Les méthodes de recrutement privilégiées sont très classiques avec l'étude du CV et de la lettre de motivation (77,6%)

L'entretien téléphonique (16,3%) et personnels (16,3%) sont aussi pratiqués mais ils viennent souvent après la réception d'un CV et d'une lettre de motivation.

Dans 8,2% des cas, le recrutement se fait par un échange par mail entre l'association et le futur volontaire afin que les deux parties définissent ensemble la mission et les modalités de volontariat en fonction des besoins de l'association et des capacités et désirs du volontaire.

D. Les missions de volontariat

1. Des compétences variées



Les compétences recherchées par les structures d'accueil

Dans cette rubrique les SA pouvaient donner jusqu'à 3 réponses mais devaient les hiérarchiser. Dix des onze options proposées ont été citées dans plus de 10% des cas. On en conclut donc que la demande de volontariat est très hétéroclite.

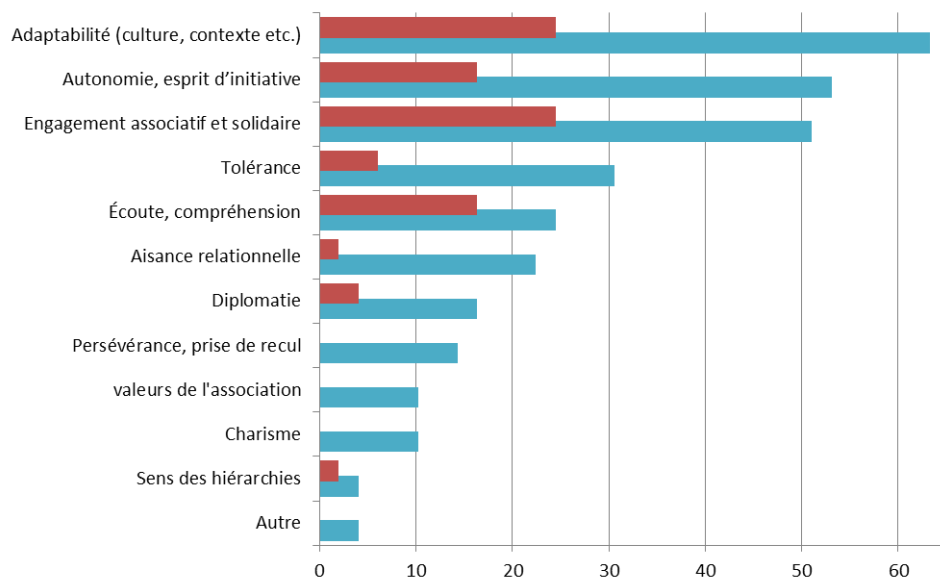
Malgré tout, trois compétences principales ressortent largement :

- * La capacité à travailler en équipe est citée dans 63,3% des cas dont 24,5% comme compétence prioritaire.
- * Les compétences techniques sont recherchées dans 51% des cas dont 28,6% comme compétence prioritaire.
- * 40,8% (28,6% comme compétence prioritaire) des SA demandent au volontaire de maîtriser le castillan.

De ces trois compétences, on peut conclure que les SA recherchent des volontaires qui puissent être rapidement opérationnels compte tenu du temps de mission souvent très court (moins de 3 mois). En général les volontaires



s'intègrent à l'équipe : « c'est un membre de l'équipe comme les autres » (entretiens SA, 2012), ils ont les compétences techniques nécessaires et ils parlent la langue vernaculaire.



2. Des qualités humaines variées

Les qualités humaines recherchées

Dans cette rubrique les SA pouvaient donner jusqu'à 3 réponses mais devaient les hiérarchiser. Dix des onze options proposées ont été citées dans plus de 10% des cas. On en conclut donc que la demande de volontariat est très hétéroclite.

Cependant, trois qualités ressortent dans plus de 50% des cas :

- * La capacité d'adaptation revient dans 63,3% des questionnaires remplis (24,5% comme priorité).
- * L'autonomie et la capacité de réaction dans 53,1% (16,3%).
- * L'engagement solidaire et associatif 51% (24,5%).

Comme dans la rubrique précédente on voit que le volontaire ne doit pas être une charge pour la SA car il doit s'adapter et être autonome. Mais la notion d'engagement, propre au volontariat représente également une priorité. Le volontaire doit être capable de s'adapter aux changements, aux contraintes et doit être réactif, même au niveau du contenu de sa mission.

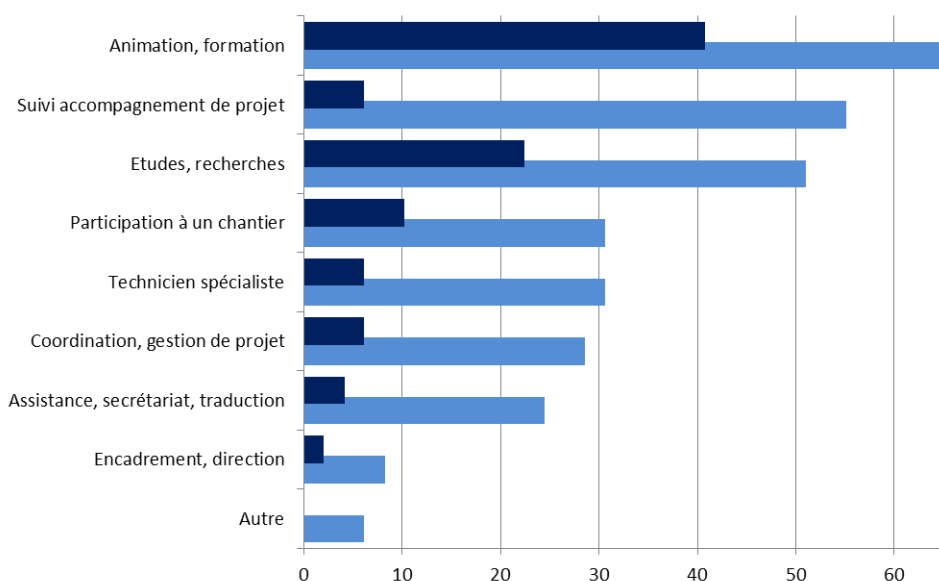
3. Des domaines d'interventions variés

Dans cette rubrique les SA pouvaient donner jusqu'à 3 réponses mais devaient les hiérarchiser. Neuf des onze options proposées ont été citées dans plus de 10% des cas. On en conclut donc que la demande de volontariat est très hétéroclite.

- * Il y a tout de même un champ d'intervention qui domine largement puisque 81,6% des SA ont cité l'animation/formation/éducation dans leur liste, 38,8% comme domaine d'intervention prioritaire.
- * L'agriculture/environnement/biodiversité (49%, 26,5% comme priorité) et la santé/le social (49%, 14,3%) sont cités par la moitié des SA.



On retrouve ici des thématiques essentielles de la Bolivie actuelle autour de l'éducation et l'environnement. Dans le domaine de l'éducation, les SA sont très en attente de nouveauté, de formation, de conseils, d'échange. Dans la santé et l'environnement c'est souvent les techniques et savoir-faire qui sont attendus.



4. Des fonctions très variées

Fonctions occupées par les volontaires

Dans cette rubrique les SA pouvaient donner jusqu'à 3 réponses mais devaient les hiérarchiser. Sept des dix options proposées ont été citées dans au moins un quart des cas. On en conclut donc que la demande de volontariat est très hétéroclite.

Trois fonctions reviennent dans plus

de la moitié des réponses :

- * L'animation et la formation 65,3% dont 40,8% en tant que fonction principale.
- * Le suivi de projet dans 55,1% des cas mais c'est rarement une priorité (6,1%).
- * L'étude et la recherche 51% (22,4%).

Les missions des volontaires étant en général courtes, les SA et les volontaires se mettent d'accord sur des projets spécifiques et courts (animation d'un atelier sur un thème donné, construction, formation spécifique...). Rarement les volontaires seront responsable d'un projet long terme mené par la SA. De même toutes les missions concernant le suivi-accompagnement des populations requièrent un investissement de la part des volontaires de minimum 4 mois.

5. Des structures globalement satisfaites

Près d'un tiers des SA (30,6%) n'ont pas identifiés de problèmes spécifiques avec les volontaires français (auxquels on peut ajouter 8,2% ont répondu « je ne sais pas »).

Cependant, certains problèmes reviennent parfois notamment les problèmes financiers (22,4% des cas) et les difficultés interculturelles : 16,3% plus 4,1% des cas exprimés dans la rubrique « autre » qui relèvent de l'interculturalité. Il n'a pas été facile d'obtenir une réponse directe de la part des SA sur ce sujet, les boliviens étant gêné de parler de ce qui ne va pas ou des conflits.

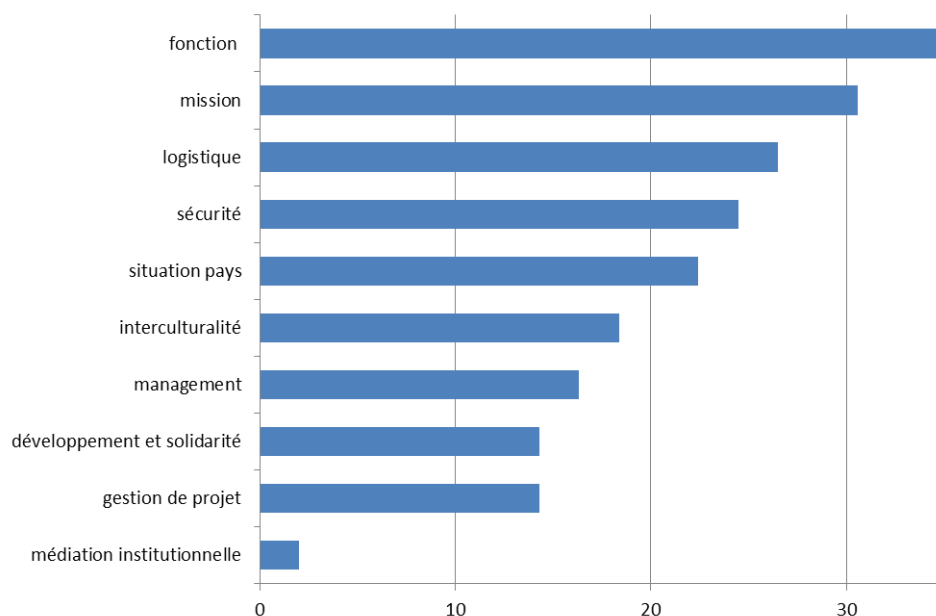
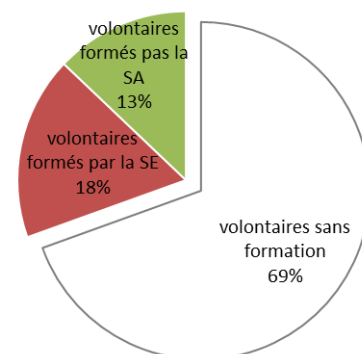


E. La formation et le suivi des volontaires

1. La formation

La formation n'est pas un élément généralisé, loin s'en faut puisque 42,9% des SA affirment que leurs volontaires n'ont pas suivi de formation (ce qui représente 69,5% des volontaires). Dans 28,6% des cas, la formation est assurée par la SE (soit 17,6% des volontaires). Les SA ne savent pas toujours si les volontaires ont reçu une formation avant leur départ.

Au total, ce sont donc 87,1% des volontaires qui ne reçoivent pas de formation par la SA. Comme la plupart des programmes de volontariat ne sont pas structurés, un temps de formation est rarement inclus en début de mission. Bien souvent, les SA pensent que le volontaire est opérationnel tout de suite et elles sous-estiment le



temps d'intégration et observation des volontaires. En général, les SA n'ont jamais pensé à prendre l'initiative d'une formation même courte, elles se lancent tout de suite sur le contenu de la mission et la présentation de l'équipe. Quelques-unes ont des documents courts de présentation qu'elles envoient au volontaire avant son arrivée, mais très peu se posent la question de la présentation du pays, de la culture, de la région, de la politique, etc.

Thématiques des formations

Quand il y a formation, les thèmes sont variés et souvent multiples mais les thématiques les plus abordées tournent directement autour de la mission (mission du volontaire 34,7%, programme de volontariat 30,6%).

2. Le suivi des volontaires

85,7% des volontaires sont suivis durant leur mission. Dans 67,3% des cas, il est à la charge de la SA et dans 51% des cas, plusieurs thèmes sont abordés.

Le suivi est avant tout professionnel, car il concerne à 77,6% le projet et les objectifs, mais dans plus d'un tiers des cas, il touche également la problématique de l'intégration et des relations culturelles (36,7%).



Le suivi se fait dans plus de trois quarts des cas en tête à tête (77,6%) et de manière régulière puisqu'au moins une fois par mois dans 63,3% des cas. La plupart des SA considèrent les volontaires comme un membre de plus dans l'équipe donc, il est très rare qu'elles prennent le temps d'un suivi-accompagnement personnalisé. Le tête à tête est donc réalisé lors de la réunion d'équipe. La plupart des SA précisent qu'elles sont disponibles quand le volontaire en a besoin, qu'il peut toquer à la porte quand il veut. Donc, la démarche doit venir du volontaire. Le concept du suivi-accompagnement individualisé est très occidental. En Bolivie, l'organisation est beaucoup plus groupale et communautaire. Les décisions et problèmes sont étudiés en groupe et en plénière ou de façon hiérarchique.

F. Les attentes en termes de volontariat

1. Un manque d'information

40,8% des SA désirent recevoir davantage d'informations sur les volontariats français. La différenciation entre bénévole et volontaire n'est pas toujours très claire et les SA ne connaissent pas les différents statuts de volontariat français et ce qu'ils impliquent. Ceci est même parfois vrai lorsqu'ils accueillent eux-mêmes des VSI ou SC. Certaines incompréhensions ont été rencontrées notamment par rapport au droit aux congés qu'impliquent ces contrats.

34,7% évoquent également des besoins financiers. En terme général, lorsqu'une structure européenne les aborde, les SA ont une espérance très forte à ce niveau là et c'est souvent l'une des première choses à expliquer, telle que préciser que France Volontaires n'a pas vocation à financer des projets locaux.

2. Une demande de réseaux français

En ce qui concerne les attentes vis-à-vis de France Volontaires en Bolivie, la grande priorité reste la création de réseau (61,2%). L'objectif est d'avoir un flux de volontaire plus assuré, en continu, plus important et/ou mieux préparé. L'objectif de quantité se retrouve également chez 10,2% des sondés qui attendent de France Volontaires davantage de volontaires.

Mais les SA ont conscience de certains manques au niveau de la qualité du volontariat puisque 49% voudraient un soutien dans la formation des volontaires et 40,8% réclament un appui pour le suivi.

Par exemple beaucoup de SA seraient très intéressées de créer des partenariats avec des universités qui auraient des profils spécifiques adaptés aux besoins des structures. France Volontaires a même été sollicité pour mettre en contacts des professeurs d'universités des réseaux de professionnels de la santé ou éducation avec des SA ou réseaux de SA.



IV. RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN FUTUR ESPACE VOLONTARIATS

Cette dernière partie a été écrite en fonction des résultats de l'étude, des échanges formels ou informels avec de nombreux acteurs du volontariat en Bolivie et de l'expérience et des observations faites par le responsable de l'antenne France Volontaires après plus d'un an et demi d'expérience sur le terrain. Toutes ces recommandations ne pourront peut-être pas être suivies mais ce sont les pistes à étudier dans l'optique de la mise en place officielle d'un Espace Volontariats.

A. L'Espace Volontariats (EV)

1. Un espace physique plus grand et accueillant

Etant donné les résultats de l'étude, l'EV doit, comme à l'heure actuelle, se trouver à La Paz. C'est dans cette ville que se font les démarches administratives, que se trouvent les représentants français et la majorité des volontaires.

Cependant, quelques modifications doivent être apportées par rapport au bureau actuel.

Celui-ci se trouve dans les locaux de l'Alliance Française et présente quelques inconvénients

- * Il manque d'espace pour la création d'un centre de documentation.
- * Il n'est pas idéal pour l'accueil de responsables ou de volontaires. Etant en *open space* dans un lieu de passage. Les réunions s'effectuent donc généralement dans des salles de classe (ou dans des cafés).
- * La configuration *open space* ne permet pas d'intimité et de confidentialité pour les réunions ou les entretiens par Skype.

Il y a peu de place pour la communication France Volontaires (priorité à la communication de l'Alliance française et peu de place en général).

L'idéal serait donc de trouver un local plus grand.



Actuellement la documentation de l'EV se limite aux brochures et publications offertes par les structures visitées et à la documentation France Volontaires. De nombreuses publications très intéressantes sur la Bolivie pourraient enrichir celle-ci (analyses sociologiques, livres sur le monde associatif, sur la situation sociale, économique et sanitaire du pays, etc.) et permettre au responsable de l'EV de profiter de ces outils de travail.

Pour cela, il faudrait un espace plus grand et un budget alloué à la création d'un fond documentaire.

B. Les objectifs de l'Espaces Volontariats

1. Entretien et élargir le réseau de France Volontaires en Bolivie

La réalisation de l'étude ainsi que le travail effectué dans le cadre de la plateforme du volontariat ont déjà permis de faire connaître France Volontaires auprès d'acteurs du volontariat. Il s'agit désormais dans le cadre de l'EV d'entretenir ce réseau et de l'élargir.

Pour cela, il faut maintenir un contact régulier avec ces structures par le biais de mails, de conversations téléphoniques mais également par des visites plus fréquentes.

Afin d'élargir le réseau de l'EV et d'améliorer la couverture géographique du pays, il est indispensable de passer par une rencontre physique. Le réseau sur la ville de La Paz étant déjà, relativement, important, il faut se fixer comme objectif de l'élargir dans les différentes régions. Si l'EV doit être installé à La Paz, ce qui semble être stratégiquement le meilleur choix, le responsable doit être amené à voyager régulièrement dans les différentes régions afin de visiter les partenaires en rencontrer de nouveaux et, dans l'idéal, réussir à organiser des événements dans d'autres régions.

Un réseau de structures a été créé à l'initiative des Nations Unies avec comme premiers objectifs un apport du monde associatif à la législation sur le volontariat et une préparation commune de la Journée Internationale du Volontariat du 5 décembre. Après ces premières échéances, il est prévu que le réseau reste en place et, si possible s'élargisse. France Volontaires est déjà partie prenante et active du groupe et il faut maintenir ce contact qui est une bonne opportunité pour connaître l'actualité du volontariat en Bolivie et rencontrer de nouveaux partenaires.

Parmi les nouveaux partenaires envisageables, il faut tenir compte des coopérations internationales les plus actives en Bolivie et avec des réseaux déjà bien établis.



2. Participer à la création de réseaux et appuyer les réseaux existants

C'est une des demandes fortes des SA qui est ressortie de l'étude.

a. Le réseau national

L'EV doit permettre à ses partenaires d'entrer en contact les uns avec les autres en fonction de leurs besoins, attentes, leurs centres d'intérêt ou leurs zones géographiques d'intervention.

Pour atteindre cet objectif on peut imaginer :

- * Des rencontres collectives avec des structures qui partagent des thématiques communes où qui interviennent sur une même zone géographique et qui pourraient trouver des complémentarités.
- * Demander aux structures leurs besoins en termes de réseaux et organiser les rencontres ou fournir les contacts.
- * Organiser des événements de manière régulière (mensuelle, trimestrielle selon les possibilités) afin que les acteurs du volontariat se rencontrent et échangent.

b. Le réseau France-Bolivie

Plusieurs SA ont fait part de leur désir d'étendre leurs contacts et réseaux en France. Cela permettrait d'aider à la structuration du volontariat (des envois plus réguliers donc une continuité dans les projets, une sélection en amont, des formations avant le départ ou au retour...).

Dans cette optique il est important d'analyser les besoins des SA afin de les orienter vers les structures françaises les plus appropriées.

c. Le réseau français

Le travail de responsable France Volontaires en Bolivie et la préparation de l'étude a permis de connaître un certain nombre de structures françaises travaillant sur la Bolivie et de faire connaître également le travail de France Volontaires auprès de ces mêmes structures. Parmi celles-ci certaines se consacrent uniquement à la Bolivie d'autres ont une zone d'action régionale voire mondiale, mais toutes ne reçoivent pas aujourd'hui des volontaires comme le CCFD Terre Solidaire ou Frères des hommes.

Avec certaines associations un vrai travail de partenariat a été entamé, des échanges effectués par mails et par Skype et des rencontres organisées lorsque les responsables sont venus en Bolivie.

Il paraît important de maintenir et d'étendre ce réseau.

Certaines associations n'ont pas donné suite aux différentes sollicitations écrites et la possibilité qu'une personne du siège puisse rencontrer physiquement les associations en France pourrait permettre de faciliter la présentation du travail de l'EV en Bolivie.

Par ailleurs, la création d'un site internet regroupant toutes les associations françaises travaillant sur la Bolivie serait un outil d'information et d'échanges très utile. Celui-ci pourrait être tenu par l'EV.



3. Participer à l'augmentation quantitative du volontariat

C'est une des requêtes des SA qui ressort de l'enquête et pour cela il faut développer les réseaux comme expliqué ci-dessus.

Il faut également développer la communication autour des EV, notamment en France, afin que les candidats au volontariat pensent en priorité à passer par leur intermédiaire pour organiser leur projet. Il y a peu de grands réseaux de solidarité et échange interculturel France-Amérique Latine gratuits ou du moins ils sont peu connus. France Volontaires pourrait bien être pionnier, au moins sur le thème du volontariat

4. Participer à l'amélioration qualitative du volontariat

Les SA ont fait part de leur besoin d'informations sur le volontariat français et d'appui pour la formation et le suivi des volontaires.

L'EV pourrait organiser des formations sur ces thématiques voir proposer une vraie méthodologie de mise en place et gestion d'un programme de volontariat. Beaucoup de SA n'ont aucun document écrit sur ce sujet et elles sont très en demande de conseils, outils, accompagnement.

Dans le but d'améliorer la qualité du volontariat il faudrait aider les SA à prendre en considération l'importance de former leurs volontaires, puisque c'est souvent pris en charge par les SE. Or, la meilleure formation sur les conditions de vie en Bolivie et la présentation de la culture bolivienne peut être réalisée par les responsables déjà en Bolivie.

De même que le suivi doit également toucher des sujets plus vastes que la mission elle-même, car les problèmes rencontrés sont parfois extérieurs à la mission mais ont des répercussions sur elle comme la gestion d'un choc culturel, l'adaptation, la nourriture, le climat...

Des rencontres et formations sur le volontariat pourraient être organisées pour parler de certains aspects qui font parfois défaut aux projets (aborder les problèmes spécifiques rencontrés avec des volontaires étrangers et français en particulier, l'importance de rédiger des fiches de mission afin de cadrer au mieux les obligations de chacun et d'avoir un cadre de référence, une formation à l'interculturel...)

5. Le poste de responsable de l'Antenne France Volontaires en Bolivie

Le poste actuel, 2 jours par semaines, n'offre pas la possibilité de faire de déplacements dans les différentes régions et, si c'est le cas, contraint le responsable à rester dans la capitale régionale. Il faut donc envisager un poste à temps plein afin de permettre à celui-ci de remplir toutes ses missions.

Parmi ses missions essentielles on pourrait noter :

- * Faire vivre et élargir le réseau de l'EV (en France et en Bolivie).
- * Faire vivre la communauté française des volontaires (organisation de rencontres)



- * Organiser des formations pour les différents acteurs du volontariat (SA mais aussi volontaires)
- * Informer, conseiller, accompagner les différents acteurs du volontariat



CONCLUSION

Cette étude a été réalisée afin d'atteindre divers objectifs : avoir une idée plus précise de l'engagement des Français en Bolivie, tant d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif (formes d'engagement, encadrement, gestion, objectifs des SA, etc.), mieux connaître et comprendre le contexte bolivien dans la perspective de la solidarité internationale, promouvoir le volontariat français auprès des diverses structures et les informer de l'existence, de la présence et des missions de France Volontaires en Bolivie.

De surcroît, cette étude permet également de réfléchir aux stratégies envisageables d'implantation à plus long terme de France Volontaires en Bolivie et dans la région andine puisqu'au-delà du cadre national bolivien, elle est à replacer dans un contexte régional, une étude similaire ayant été réalisée ou étant en cours de réalisation au Pérou et en Equateur.

C'est donc un total de 49 structures d'accueil qui ont accueilli 295 volontaires français en 2011 qui ont répondu aux questionnaires.

On peut retenir qu'en général les SA sont en très grande majorité des associations (ou des fondations) ou des ONG et travaillent prioritairement dans le domaine de l'enfance, de l'éducation ou de l'environnement. Il y a beaucoup de stagiaires, de volontaires de chantiers internationaux et de bénévoles, mais très peu de VSI ou de Services Civiques et les SA participent relativement peu aux frais des volontaires.

Le volontariat français dans le pays est très peu structuré, ainsi, de nombreuses SA en ont entendu parler par le bouche à oreille et reçoivent les demandes plus qu'elles ne les provoquent. Ce manque d'organisation est sensible au niveau des formations qui touchent très peu de volontaires et, quand c'est le cas, c'est plus souvent du fait de la SE que de la SA.

Les attentes vis-à-vis des volontaires sont avant tout professionnelles, ils doivent apporter un plus à la structure, et, dans un deuxième temps, elles concernent les valeurs plus spécifiques au volontariat.

Si le volontaire français est choisi avant tout pour son côté économique, il l'est aussi pour ses compétences et son sens de l'engagement. Les SA en sont généralement très satisfaites.

Le volontaire type est jeune et diplômé mais il a des compétences techniques, des qualités humaines et professionnelles et des champs d'intervention très variables.

Enfin, les SA ont une vision très différente du volontariat de celle que l'on peut avoir en France et notamment à France Volontaires, car il y a très peu de projets structurés de volontariat avec peu de formation et un suivi-accompagnement surtout sur le plan opérationnel.

Pour l'avenir, on constate que la demande est très forte en termes de volontariat et termes d'information, de formation que de création de réseaux Bolivie-France. France Volontaires est donc sollicitée pour répondre à ces attentes.



